

Le 2 novembre 2009

Aux parents des élèves de la Commission scolaire des Navigateurs,  
Aux élèves fréquentant les centres d'éducation des adultes et de la formation professionnelle,

**Objet : Grippe A(H1N1)**

Chers parents, chers élèves adultes,

Nous tenons à bien vous informer de l'évolution de la grippe A(H1N1) dans nos établissements et à vous fournir les renseignements nécessaires à la bonne compréhension des informations qui seront véhiculées au cours des prochaines semaines à ce sujet.

Nous souhaitons également faire appel à votre collaboration pour certaines actions qui devront être entreprises par notre organisation afin de prévenir et limiter la propagation de la grippe A(H1N1).

**TAUX D'ABSENTÉISME**

Précisons d'emblée que nous ne devrions plus parler de grippe de type A(H1N1), car, en l'absence de prélèvements, les médecins parlent plutôt de SAG, soit de symptômes d'allure grippale. Dorénavant, en raison du fait que les cas de grippe A(H1N1) ne sont plus confirmés par les autorités médicales, les données qui seront diffusées feront plutôt état du taux d'absentéisme relié aux symptômes d'allure grippale de nos établissements. Il serait donc important de ne pas retenir une fausse interprétation de la réalité. Ainsi, un taux d'absentéisme très élevé pourrait ne pas être attribuable uniquement à une augmentation de cas de grippe, mais bien, comme à chaque automne, à une hausse des cas de rhume, de pneumonie, de bronchite, etc.

**MOYENS DE COMMUNICATION**

Comme il s'agit d'une situation qui évolue quotidiennement et qui peut fluctuer d'une journée à l'autre, nous estimons que le site Internet de la CSDN ([www.csdn.qc.ca](http://www.csdn.qc.ca),) et les médias demeurent les deux façons rapides et efficaces pour vous informer. Nous vous invitons à prendre l'habitude de consulter le [www.csdn.qc.ca](http://www.csdn.qc.ca), à la rubrique « Grippe A(H1N1) » accessible sur notre page d'accueil.

Pour toute information générale sur la grippe A(H1N1) :

Services Québec : 1 877 644-4545 ou par Internet : <http://www.pandemiequebec.gouv.qc.ca>

**VIGILANCE ACCRUE**

La Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) tient à vous assurer qu'elle surveille de très près l'évolution de la grippe sur l'ensemble de son territoire et collabore étroitement avec la Direction générale de la santé publique ainsi qu'avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), afin de bien protéger la santé des élèves et du personnel. Ainsi, dès que le taux d'absentéisme deviendra plus important dans un établissement donné, nos partenaires seront alertés et les interventions requises effectuées.

### AUCUNE FERMETURE ENVISAGÉE

Seule une propagation importante et grave de la grippe A(H1N1) pourrait mener à une fermeture d'école ou de centre, et celle-ci serait décrétée par le MELS, en collaboration avec la Direction générale de la santé publique. Une compilation des absences par établissement est effectuée quotidiennement et transmise au MELS qui les analyse attentivement et qui par la suite prend les décisions nécessaires avec la Santé publique.

### PLAN D'ACTION COMMISSION

La CSDN s'est dotée d'un plan d'action en cas de pandémie afin d'assurer le maintien efficace de ses services et le fonctionnement de ses écoles et centres. Vous pouvez consulter la synthèse de ce plan au [www.csdn.qc.ca](http://www.csdn.qc.ca). Au besoin, vous serez informés des différentes mesures que nous avons prévues.

### RAPPEL DES SYMPTÔMES

La personne qui présente les symptômes suivants :

- apparition soudaine de **fièvre** • accompagnée de **toux**

et **d'un** ou de **plusieurs** symptômes :

- .. mal de gorge;
- .. douleurs dans tout le corps (« mal partout »);
- .. courbatures;
- .. fatigue extrême;
- .. ou autre symptôme associé à la souche pandémique, par exemple, la diarrhée.

### CE QU'IL FAUT FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES DE GRIPPE

- L'élève doit demeurer à la maison **7 jours** après le début des symptômes (ce qui correspond à la période de contagiosité).
- Les élèves qui se présenteront à l'école avec ces symptômes seront retournés à la maison. Il est de la responsabilité des parents de ne pas envoyer leur enfant à l'école s'il est malade.
- Les parents de l'élève, ou l'élève adulte qui éprouve les symptômes doivent signaler rapidement la situation à la direction de l'école, et préciser les raisons de l'absence.
- Si un élève éprouve les symptômes lors de sa journée de classe, les parents sont responsables de venir le chercher le plus rapidement possible.

### RAPPEL DES RÈGLES POUR ÉVITER LA PROPAGATION

- Se laver les mains avec du savon et de l'eau tiède; les désinfectants à base d'alcool, compte tenu de leurs propriétés, ne sont utilisés que sous surveillance et dans le cas où il est plus difficile d'avoir accès à l'eau et au savon.
- Tousser ou éternuer dans le pli du coude plutôt que dans les mains.
- Rester à la maison en cas de maladie.
- Consulter un professionnel de la santé en cas de symptômes de grippe graves.

Nous espérons que ces renseignements répondent à vos questions ou préoccupations. Votre collaboration est plus que jamais sollicitée en cette période et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

*Denise Dubois*

Denise Dubois, directrice générale adjointe  
Répondante pour le dossier de la pandémie